



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
 FINANCES PUBLIQUES DE L'ISERE
PÔLE GESTION PUBLIQUE - MISSIONS DOMANIALES
 8 rue de BELGRADE
 38 022 GRENOBLE CEDEX 1
 ddvip38.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Grenoble, le 16 octobre 2018

Le directeur départemental des Finances Publiques
 de l'Isère

Pour nous joindre :

Affaire suivie par : Yolène HALLEY
 Téléphone : 04 76 85 76 38 – 06 14 74 94 08
 Mail : yolene.halley@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. LIDO : 2018-38215V3280

à

Communauté d'Agglomération du Pays
 Viennois
 sprevest@vienne-condrieu-agglomeration.fr

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : terrain

ADRESSE DU BIEN : Parc d'activités la Noyerée III 38200 LUZINAY

VALEUR VÉNALE : la valeur de 50 € HT / m² n'appelée d'observation

1 - SERVICE CONSULTANT : Pôle PSDT / Foncier
AFFAIRE SUIVIE PAR : Saïda PREVOST
VOS RÉFÉRENCES : -

2 - Date de consultation : 8 octobre 2018
Date de réception : 9 octobre 2018
Date de visite : -
Date de constitution du dossier « en état » : ... 9 octobre 2018

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : 2 000 m² à détacher de la parcelle ZB 245 et 200 m² à détacher de la parcelle ZB 203

Description du bien : terrain à bâtir aménagé

5 – SITUATION JURIDIQUE

- Nom du propriétaire : Communauté d'Agglomération du Pays Viennois
- Situation d'occupation :

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

UXa

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison. Cette méthode consiste à partir directement des références de transactions effectuées sur le marché immobilier pour des biens présentant des caractéristiques et une localisation comparables à celles du bien expertisé.

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Le présent avis est valable un an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols. L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,
Yolène HALLEY - *Contrôleur principal*

